

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLEMANDEUR
Commune

Numéro SIRET : 21450338500012
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MONTARGIS

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	50
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	58
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	60
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	61
B7.3 - Etat des emprunts garantis	62
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	67
B7.9 - Autres engagements reçus	68
B8 - Subventions versées	69
B9 - Etat du personnel	71
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	76
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	77
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	78
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	79
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	81
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	82

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	7 291

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 039,95

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 005,05
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 099,23
3 Dépenses d'équipement brut / population	10,01
4 Encours de dette / population (2) (3)	520,09
5 DGF / population	78,86
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	61,70 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,81 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,91 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	47,31 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,57 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 27/01/2025 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

- (1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	928 500,00	928 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		928 500,00	928 500,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 014 490,00	8 014 490,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 014 490,00	8 014 490,00
TOTAL DU BUDGET (4)		8 942 990,00	8 942 990,00

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 500 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 500 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	810 500,00	0,00	832 000,00	832 000,00	832 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des dépenses financières		831 500,00	0,00	855 500,00	855 500,00	855 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 331 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00	928 500,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 331 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00	928 500,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	928 500,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 502 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières		421 000,00	0,00	239 800,00	239 800,00	239 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 923 000,00	0,00	241 800,00	241 800,00	241 800,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00

TOTAL	3 331 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00	928 500,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	928 500,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

686 700,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 610 310,00	0,00	2 135 205,00	2 135 205,00	2 135 205,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 122 000,00	0,00	4 520 999,50	4 520 999,50	4 520 999,50
014	Atténuations de produits	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	442 000,00	0,00	445 580,00	445 580,00	445 580,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 264 310,00	0,00	7 191 784,50	7 191 784,50	7 191 784,50
66	Charges financières	106 990,00	0,00	94 005,50	94 005,50	94 005,50
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	6 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 379 300,00	0,00	7 327 790,00	7 327 790,00	7 327 790,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00

TOTAL	7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 014 490,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	9 000,00	0,00	24 200,00	24 200,00	24 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	451 000,00	0,00	495 460,00	495 460,00	495 460,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
731	Fiscalité locale	5 496 100,00	0,00	5 606 100,00	5 606 100,00	5 606 100,00
74	Dotations et participations (3)	1 102 000,00	0,00	1 168 300,00	1 168 300,00	1 168 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	222 600,00	0,00	213 330,00	213 330,00	213 330,00
Total des recettes de gestion courante		7 610 700,00	0,00	7 837 390,00	7 837 390,00	7 837 390,00
76	Produits financiers	176 100,00	0,00	176 100,00	176 100,00	176 100,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 014 490,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	686 700,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	0,00	12 000,00
13 Subventions d'investissement (3)	500,00	0,00	500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	832 000,00	0,00	832 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	63 000,00	0,00	63 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	11 000,00	0,00	11 000,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	928 500,00	0,00	928 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	928 500,00
--	------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 135 205,00		2 135 205,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 520 999,50		4 520 999,50
014 Atténuations de produits	90 000,00		90 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	445 580,00	0,00	445 580,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	94 005,50	0,00	94 005,50
67 Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	40 000,00	0,00	40 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		686 700,00	686 700,00
Dépenses de fonctionnement – Total	7 327 790,00	686 700,00	8 014 490,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 014 490,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	175 000,00	0,00	175 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 300,00	0,00	1 300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	63 000,00	0,00	63 000,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		686 700,00	686 700,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	500,00		500,00
Recettes d'investissement – Total	241 800,00	686 700,00	928 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	928 500,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	24 200,00		24 200,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	495 460,00		495 460,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	330 000,00		330 000,00
731 Fiscalité locale	5 606 100,00		5 606 100,00
74 Dotations et participations (8)	1 168 300,00		1 168 300,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	213 330,00	0,00	213 330,00
76 Produits financiers	176 100,00	0,00	176 100,00
77 Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	8 014 490,00	0,00	8 014 490,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			8 014 490,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 331 500,00	0,00	0,00	928 500,00	928 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 500 000,00	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 500 000,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	810 500,00	0,00		832 000,00	832 000,00		832 000,00	832 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	831 500,00	0,00	0,00	855 500,00	855 500,00	0,00	855 500,00	855 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 331 500,00	0,00	0,00	928 500,00	928 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	928 500,00
--	------------

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	3 331 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00	928 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 502 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières	421 000,00	0,00	239 800,00	239 800,00	239 800,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 923 000,00	0,00	241 800,00	241 800,00	241 800,00
021 Virement de la section de fonctionnement	408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					928 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	3 331 500,00	0,00	0,00	928 500,00	928 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 500 000,00	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
2111 Terrains nus	0,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
2112 Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118 Autres terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316 Equipements du cimetière	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321 Immeubles de rapport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	2 500 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138 Autres constructions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534 Réseaux d'électrification	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 500 000,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	810 500,00	0,00		832 000,00	832 000,00		832 000,00	832 000,00
1641	Emprunts en euros	810 000,00	0,00		830 000,00	830 000,00		830 000,00	830 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		831 500,00	0,00	0,00	855 500,00	855 500,00	0,00	855 500,00	855 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 331 500,00	0,00	0,00	928 500,00	928 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938	Autres fonds équip. transférables	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 331 500,00	0,00	928 500,00	928 500,00	928 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 502 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	420 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
10222	FCTVA	340 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes financières		421 000,00	0,00	239 800,00	239 800,00	239 800,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 923 000,00	0,00	241 800,00	241 800,00	241 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		408 500,00		686 700,00	686 700,00	686 700,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 787 800,00	0,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00
011	Charges à caractère général (3)	2 610 310,00	0,00	0,00	2 135 205,00	2 135 205,00	0,00	2 135 205,00	2 135 205,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 122 000,00	0,00		4 520 999,50	4 520 999,50		4 520 999,50	4 520 999,50
014	Atténuations de produits	90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	442 000,00	0,00	0,00	445 580,00	445 580,00	0,00	445 580,00	445 580,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 264 310,00	0,00	0,00	7 191 784,50	7 191 784,50	0,00	7 191 784,50	7 191 784,50
66	Charges financières	106 990,00	0,00		94 005,50	94 005,50		94 005,50	94 005,50
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	6 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		114 990,00	0,00	0,00	136 005,50	136 005,50		136 005,50	136 005,50
Total des dépenses réelles		7 379 300,00	0,00	0,00	7 327 790,00	7 327 790,00	0,00	7 327 790,00	7 327 790,00
023	Virement à la section d'investissement	408 500,00			686 700,00	686 700,00		686 700,00	686 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		408 500,00			686 700,00	686 700,00		686 700,00	686 700,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 014 490,00
---	--------------

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00
013	Atténuations de charges (2)	9 000,00	0,00	24 200,00	24 200,00	24 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	451 000,00	0,00	495 460,00	495 460,00	495 460,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
731	Fiscalité locale	5 496 100,00	0,00	5 606 100,00	5 606 100,00	5 606 100,00
74	Dotations et participations (2)	1 102 000,00	0,00	1 168 300,00	1 168 300,00	1 168 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	222 600,00	0,00	213 330,00	213 330,00	213 330,00
Total des recettes de gestion des services		7 610 700,00	0,00	7 837 390,00	7 837 390,00	7 837 390,00
76	Produits financiers	176 100,00	0,00	176 100,00	176 100,00	176 100,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		177 100,00	0,00	177 100,00	177 100,00	177 100,00
Total des recettes réelles		7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 014 490,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 787 800,00	0,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00
011	Charges à caractère général (4)	2 610 310,00	0,00	0,00	2 135 205,00	2 135 205,00	0,00	2 135 205,00	2 135 205,00
6023	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6041	Achats d'études	2 030,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6042	Achats de prestations de services	150 000,00	0,00		186 000,00	186 000,00	0,00	186 000,00	186 000,00
6045	Achats études et prestations de services	3 300,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60611	Eau et assainissement	70 000,00	0,00		40 035,00	40 035,00	0,00	40 035,00	40 035,00
60612	Energie - Electricité	489 040,00	0,00		316 430,00	316 430,00	0,00	316 430,00	316 430,00
60621	Combustibles	70 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	70 000,00	0,00		50 800,00	50 800,00	0,00	50 800,00	50 800,00
60623	Alimentation	245 000,00	0,00		212 440,00	212 440,00	0,00	212 440,00	212 440,00
60624	Produits de traitement	12 950,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	38 240,00	0,00		23 545,00	23 545,00	0,00	23 545,00	23 545,00
60631	Fournitures d'entretien	50 000,00	0,00		49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	488 200,00	0,00		348 990,00	348 990,00	0,00	348 990,00	348 990,00
60633	Fournitures de voirie	81 200,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 530,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	11 230,00	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 200,00	0,00		10 100,00	10 100,00	0,00	10 100,00	10 100,00
60661	Médicaments	650,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60662	Vaccins et sérums	650,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	850,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6067	Fournitures scolaires	35 500,00	0,00		35 900,00	35 900,00	0,00	35 900,00	35 900,00
6068	Autres matières et fournitures	10 400,00	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
611	Contrats de prestations de services	7 100,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61351	Matériel roulant	20 300,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61358	Autres	54 480,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
61521	Entretien terrains	16 000,00	0,00		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 000,00	0,00		6 005,00	6 005,00	0,00	6 005,00	6 005,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 080,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 050,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61524	Entretien bois et forêts	510,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	17 500,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 510,00	0,00		11 200,00	11 200,00	0,00	11 200,00	11 200,00
6156	Maintenance	131 980,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
6161	Multirisques	20 350,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6168	Autres primes d'assurance	22 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
617	Etudes et recherches	11 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	27 560,00	0,00		21 700,00	21 700,00	0,00	21 700,00	21 700,00
6188	Autres frais divers	31 800,00	0,00		19 700,00	19 700,00	0,00	19 700,00	19 700,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 630,00	0,00		3 610,00	3 610,00	0,00	3 610,00	3 610,00
62268	Autres honoraires, conseils	29 250,00	0,00		44 100,00	44 100,00	0,00	44 100,00	44 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 060,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	1 050,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	95 000,00	0,00		55 500,00	55 500,00	0,00	55 500,00	55 500,00
6233	Foires et expositions	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6234	Réceptions	22 000,00	0,00		33 700,00	33 700,00	0,00	33 700,00	33 700,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	4 200,00	0,00		6 200,00	6 200,00	0,00	6 200,00	6 200,00
6241	Transports de biens	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6245	Transports de personnes extérieures	38 550,00	0,00		39 350,00	39 350,00	0,00	39 350,00	39 350,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 200,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	60 590,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 500,00	0,00		11 700,00	11 700,00	0,00	11 700,00	11 700,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 060,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	3 520,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	35 160,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 020,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 530,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 122 000,00	0,00		4 520 999,50	4 520 999,50		4 520 999,50	4 520 999,50
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	15 300,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6331	Versement mobilité	14 150,00	0,00		14 150,00	14 150,00		14 150,00	14 150,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 610,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	4 160,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	50 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 080 290,00	0,00		2 276 250,00	2 276 250,00		2 276 250,00	2 276 250,00
64112	SFT, indemnité de résidence	20 600,00	0,00		20 600,00	20 600,00		20 600,00	20 600,00
64113	NBI	18 770,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64118	Autres indemnités	328 490,00	0,00		357 995,00	357 995,00		357 995,00	357 995,00
64131	Rémunérations	343 550,00	0,00		388 890,00	388 890,00		388 890,00	388 890,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	4 380,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	1 530,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	6 600,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	475 020,00	0,00		490 000,00	490 000,00		490 000,00	490 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	584 640,00	0,00		650 000,00	650 000,00		650 000,00	650 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	16 540,00	0,00		16 214,50	16 214,50		16 214,50	16 214,50
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 600,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	270,00	0,00		270,00	270,00		270,00	270,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	30,00	0,00		30,00	30,00		30,00	30,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 530,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 940,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	5 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	85 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	442 000,00	0,00	0,00	445 580,00	445 580,00	0,00	445 580,00	445 580,00
65111	Famille et enfance	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65132	Prix	3 400,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
65133	Secours d'urgence	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65211	Frais de scolarité	75 000,00	0,00		106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
65311	Indemnités de fonction	109 620,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65315	Formation	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
653171	Compensations pour formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
85568	Autres contributions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	90 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	31 000,00	0,00		15 880,00	15 880,00	0,00	15 880,00	15 880,00
65818	Autres	44 500,00	0,00		60 400,00	60 400,00	0,00	60 400,00	60 400,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6583	Pénalités sur marchés	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65888	Autres	12 280,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 264 310,00	0,00	0,00	7 191 784,50	7 191 784,50	0,00	7 191 784,50	7 191 784,50
66	Charges financières	106 990,00	0,00		94 005,50	94 005,50		94 005,50	94 005,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 200,00	0,00		97 290,00	97 290,00		97 290,00	97 290,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 210,00	0,00		-3 284,50	-3 284,50		-3 284,50	-3 284,50
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	6 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		114 990,00	0,00	0,00	136 005,50	136 005,50		136 005,50	136 005,50
Total des dépenses réelles		7 379 300,00	0,00	0,00	7 327 790,00	7 327 790,00	0,00	7 327 790,00	7 327 790,00
023	Virement à la section d'investissement	408 500,00			686 700,00	686 700,00		686 700,00	686 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		408 500,00			686 700,00	686 700,00		686 700,00	686 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	6 515,50
--------------------------------	----------

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 800,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 284,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00
013	Atténuations de charges (3)	9 000,00	0,00	24 200,00	24 200,00	24 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	9 000,00	0,00	22 200,00	22 200,00	22 200,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	451 000,00	0,00	495 460,00	495 460,00	495 460,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70323	Red. occupation dom. public	40 500,00	0,00	55 800,00	55 800,00	55 800,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	60 500,00	0,00	61 560,00	61 560,00	61 560,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	304 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	6 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	6 500,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
73211	Attribution de compensation	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
731	Fiscalité locale	5 496 100,00	0,00	5 606 100,00	5 606 100,00	5 606 100,00
73111	Impôts directs locaux	5 000 000,00	0,00	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
73118	Autres contributions directes	2 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	11 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
73141	Accise sur l'électricité	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73143	Redevance des mines	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73154	Droits de place	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (3)	1 102 000,00	0,00	1 168 300,00	1 168 300,00	1 168 300,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	340 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
741121	DSR des communes	140 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
741127	DNP des communes	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
742	Dot. aux élus locaux	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	61 500,00	61 500,00	61 500,00
7472	Participation régions	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7473	Participation départements	18 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	64 300,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
74748	Participation autres communes	7 300,00	0,00	500,00	500,00	500,00
747888	Autres	165 000,00	0,00	233 900,00	233 900,00	233 900,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	135 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	120 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
748388	Autres	35 000,00	0,00	300,00	300,00	300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	222 600,00	0,00	213 330,00	213 330,00	213 330,00
752	Revenus des immeubles	187 300,00	0,00	173 170,00	173 170,00	173 170,00
755	Dédits et pénalités perçus	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
75738	Autres	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75888	Autres	34 400,00	0,00	39 260,00	39 260,00	39 260,00
Total des recettes de gestion des services		7 610 700,00	0,00	7 837 390,00	7 837 390,00	7 837 390,00
76	Produits financiers	176 100,00	0,00	176 100,00	176 100,00	176 100,00
761	Produits de participations	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	176 000,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 787 800,00	0,00	8 014 490,00	8 014 490,00	8 014 490,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	842 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	830 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	175 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	76 000,00	0,00	500,00	0,00		928 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	500,00	0,00		500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00		832 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	63 000,00	0,00	0,00	0,00		63 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	0,00		11 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	64 300,00	0,00	500,00	1 500,00		241 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		175 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	500,00	1 500,00		2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300,00	0,00	0,00	0,00		1 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	63 000,00	0,00	0,00	0,00		63 000,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	224 105,50	2 288 788,64	0,00	139 628,35	2 074 803,35	1 208 291,74	1 056 323,52	0,00
011	Charges à caractère général	100,00	516 922,14	0,00	40 352,85	664 644,85	444 259,74	149 076,52	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 494 086,50	0,00	98 275,50	1 280 458,50	755 632,00	880 547,00	0,00
014	Atténuations de produits	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	275 780,00	0,00	1 000,00	129 700,00	8 400,00	26 700,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	94 005,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	6 929 600,00	61 300,00	0,00	500,00	404 700,00	113 600,00	369 720,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	18 500,00	0,00	500,00	4 500,00	100,00	600,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	21 600,00	0,00	0,00	330 000,00	40 000,00	39 560,00	0,00
73	Impôts et taxes	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 606 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	817 400,00	200,00	0,00	0,00	69 800,00	43 000,00	237 900,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 000,00	0,00	0,00	400,00	30 500,00	91 660,00	0,00
76	Produits financiers	176 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	162 479,73	24 025,80	89 505,00	59 838,37		7 327 790,00
011	Charges à caractère général	0,00	146 479,73	24 025,80	89 505,00	59 838,37		2 135 205,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00		4 520 999,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00		445 580,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		94 005,50
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
	RECETTES	0,00	111 150,00	18 920,00	0,00	5 000,00		8 014 490,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		24 200,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	58 500,00	800,00	0,00	5 000,00		495 460,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		330 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 606 100,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 168 300,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	52 650,00	18 120,00	0,00	0,00		213 330,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		176 100,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 211 394,57									
1641 Emprunts en euros (total)					11 211 394,57									
163 - 102783705500020067904	STE CREDIT MUTUEL	28/12/2022		31/03/2023	1 500 000,00	F		3,320	3,362		T	X Echéance constante		A-1
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	28/09/2012		25/10/2012	2 000 000,00	F		3,500	3,500		T	P	O	A-2
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	12/12/2013		15/03/2014	1 170 000,00	F		3,290	3,290		T	P	O	A-2
n°157 - MON504032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/07/2015		01/01/2016	6 541 394,57	F		1,400	1,430		T	P		A-2
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					11 211 394,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 791 950,06					827 604,01	87 037,46	0,00	6 511,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 791 950,06					827 604,01	87 037,46	0,00	6 511,49
163 - 102783705500020067904	0,00		A-1	1 333 112,26	16,92	F		3,362	59 410,48	43 524,76	0,00	117,46
N° 159 - 1209008	0,00		A-2	330 746,89	1,75	F		3,500	162 492,30	11 752,47	0,00	1 352,73
N° 160 - 1209009	0,00		A-2	282 830,74	2,92	F		3,290	91 165,99	8 298,45	0,00	280,26
n°157 - MON504032EUR	0,00		A-2	1 845 260,17	3,25	F		1,430	514 535,24	23 461,78	0,00	4 761,04
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 791 950,06					827 604,01	87 037,46	0,00	6 511,49

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES														IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX														B1.3
B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'Indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
N° 159 - 1209008	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	2 000 000,00	330 746,89	2	15,25				0,00		3,500	11 752,47	0,00	8,72
N° 160 - 1209009	CAISSE EPARGNE VAL DE FRANCE	1 170 000,00	282 830,74	2	15,00				0,00		3,290	8 298,45	0,00	7,46
n°157 - MONS04032EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	6 541 394,57	1 845 260,17	2	13,50				0,00		1,430	23 461,78	0,00	48,66
TOTAL (A)		9 711 394,57	2 458 837,80						0,00			43 512,70	0,00	64,84
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		9 711 394,57	2 458 837,80						0,00			43 512,70	0,00	64,84

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	3	0	0	0	
	% de l'encours	35,16	64,84	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 333 112,26	2 458 837,80	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	40 000,00		11 743,01	51 743,01	0,00	51 743,01
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	40 000,00		11 743,01	51 743,01	0,00	51 743,01
créances douteuses et contentieuses depuis plus de 2 ans	0,00	18/12/2024	5 743,01	5 743,01	0,00	5 743,01
créances douteuses et contentieuses depuis plus de 2 ans	0,00	28/01/2025	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
créances douteuses et contentieuses depuis plus de 2 ans	40 000,00	27/01/2026	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	40 000,00		11 743,01	51 743,01	0,00	51 743,01
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	40 000,00		11 743,01	51 743,01	0,00	51 743,01

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	8 755 826,74	6 402 835,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	80 252,00	80 252,00	14 854,98
	Au profit d'organismes privés (3)	4 325 000,00	998 076,00	332 692,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annulé garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					501 483,40	389 192,18											6 569,13	15 436,01
VALLOIRE HABITAT	2016	P	logements rue Victor Hugo (6 indiv / 12 collect)	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	97 910,95	82 191,77	32,75	A	R		1,650	R		1,650	-		1 356,16	1 893,81
VALLOIRE HABITAT	2016	P	Résidence Les Mandoraises (14 logts indiv/13 garages) + 1ere tranche rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	32 197,20	25 683,07	25,92	A	R		1,750	R		1,750	-		449,45	788,55
VALLOIRE HABITAT	2016	P	12 Logements individuels rue de la Grimbonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	110 335,41	91 719,85	30,00	A	R		1,750	R		1,750	-		1 605,10	2 253,56
VALLOIRE HABITAT	2016	P	7 logements locaux La Grimbonnerie - 3e tranche	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	72 461,08	60 129,09	30,75	A	R		1,700	R		1,700	-		1 022,19	1 489,31
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Les Ponets	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	188 578,76	129 468,40	12,00	A	R		1,650	R		1,650	-		2 136,23	9 010,78

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 254 343,34	6 013 642,82											102 950,24	254 990,68
HAMOVAL	2011	P	Acquisition amélioration 2 logts 43 avenue Barbusse pavillons EOF	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	8 803,04	2 512,43	4,75	A	R		2,050	R		2,050	-		51,50	494,76
HAMOVAL	2012	P	30 logements collectifs rue Léonard de Vinci	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	44 649,10	34 385,61	30,58	A	R		1,450	R		1,450	-		498,59	886,42
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	66 738,50	47 912,99	21,42	A	R		2,750	R		2,750	-		1 317,60	1 478,16
HAMOVAL	2008	P	4 logements résidence sociale 73 rue de la Pontonnerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	5 902,50	4 895,97	31,42	A	R		2,750	R		2,750	-		134,64	82,37
HAMOVAL	2009	P	6 logts individuels / 12 logts locatifs rue Hugo	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	67 239,41	50 808,74	22,75	A	R		2,700	R		2,700	-		1 371,83	1 408,28
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot Le Bulsson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	159 872,00	143 850,85	35,00	A	F		1,850	F		1,850	-		3 380,49	1 735,68
HAMOVAL	2011	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs îlot Le Bulsson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	86 660,00	71 060,73	25,67	A	F		2,850	F		2,850	-		2 025,23	1 571,56
HAMOVAL	2012	P	5 Logts individuels Résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	39 033,10	36 341,81	35,17	A	F		1,850	F		1,850	-		944,68	350,80
HAMOVAL	2011	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touraër	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	206 686,50	170 717,49	34,25	A	F		1,850	F		1,850	-		3 158,27	3 018,32
HAMOVAL	2010	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touraër	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	37 868,00	31 320,65	33,92	A	F		1,050	F		1,050	-		485,47	536,69
HAMOVAL	2011	P	8 logements collectifs Hameau Vivaldi rue Touraër	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	258 385,00	207 281,25	25,42	A	F		1,050	F		1,050	-		3 731,06	4 950,51

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAMOVAL	2011	P	Compactage 17 (G0019 et G0026) acquis/amélior logt avenue Barbusse + 30 logts collectifs rue de Vinc	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	293 904,34	181 763,96	14,08	S	R		2,820	R		2,820	-		5 552,14	9 820,06
HAMOVAL	2010	P	Centre hébergement 18 chambres rue Dumas	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	902 160,44	306 710,41	5,42	T	F		3,600	F		3,600	-		10 215,59	51 421,50
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 Logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	123 688,39	78 501,72	20,58	A	F		2,050	F		2,050	-		431,76	3 536,71
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	4 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	43 515,00	38 479,58	35,58	A	F		2,050	F		2,050	-		788,83	513,05
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	543 222,60	364 267,26	20,58	A	F		2,850	F		2,850	-		4 917,61	15 119,32
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2011	P	16 logements individuels rue des Pellerins	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	190 569,00	153 305,22	35,58	A	F		2,850	F		2,850	-		2 069,62	3 335,29
VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 Logements individuels rue de la Grimbounerie	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	212 988,46	168 513,74	20,00	A	R		1,650	R		1,650	-		2 780,48	6 779,73
VALLOIRE HABITAT	2018	P	7 logts individuels / 15 logts collectifs illôt le Buisson rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	570 310,09	482 939,55	29,00	A	F		1,350	F		1,350	-		6 519,68	13 164,54
VALLOIRE HABITAT	2018	P	5 logts individuels résidence Les Sablons rue des Déportés	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	216 812,47	183 597,18	29,00	A	F		1,350	F		1,350	-		2 478,56	5 004,71
VALLOIRE HABITAT	2018	P	32 logts collectifs / 2 logts individuels Hameau Vivaldi rue Touratier	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 353 224,04	1 152 829,06	30,00	A	F		1,350	F		1,350	-		15 563,19	30 194,48
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 37 (G0007 + G0011) Château blanc 25 logts coll/1 indiv + 2 logts coll / 1 indiv	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	133 833,42	91 177,03	13,58	A	R		1,650	R		1,650	-		1 495,51	5 808,12
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 88 (G0008+G0010+G112+G0014+G0016+G0017) Les Ponets/avenue Libération/rue Daudet	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 429 940,60	992 293,37	14,33	A	R		1,650	R		1,650	-		16 372,84	58 845,35
VALLOIRE HABITAT	2018	P	Compactage 110 (G0022 G0027 G0028 G0037 Daudet/Grimbounerie/Hugo	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATION	1 175 638,39	983 951,40	26,58	S	R		1,650	R		1,650	-		16 116,14	29 220,76

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2016	P	Mise en conformité sécurité incendie et travaux d'accessibilité EHPAD le Buisson	LA BANQUE POSTALE CREDIT ENTREPRISES	82 698,95	34 224,82	5,67	T	F		1,710	F		1,710	-		548,73	5 713,51
TOTAL GENERAL					8 755 826,74	6 402 835,00											109 519,37	270 426,69

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, Indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	270 426,69
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	270 426,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 014 490,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,37

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					4 405 252,00	1 078 328,00	347 546,98
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					4 405 252,00	1 078 328,00	347 546,98
Au profit d'organismes publics					80 252,00	80 252,00	14 854,98
2026	portage financier projet aménagement Grimbonnerie clos gaudry	EPFLI Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental	6	A	80 252,00	80 252,00	14 854,98
Au profit d'organismes privés (1)					4 325 000,00	998 076,00	332 692,00
2016	Remboursement IRA emprunt toxique	CREDIT LOCAL DE FRANCE DEXIA	14	A	4 325 000,00	998 076,00	332 692,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annulé à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail Immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					2 283 043,18	526 856,08	175 618,71
2016	Fonds de soutien au refinancement de l'emprunt toxique Dexia	AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT DR ALPC SITE DE POITIERS	14	A	2 283 043,18	526 856,08	175 618,71

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					86 940,00
65748	A16	subvention de fonctionnement 2026	ASS GROUPEMENT INDEPENDANT DE PARENTS DELEVES	Association	900,00
65748	A17	subvention de fonctionnement 2026	ASS CLUB DE LAMITIE DU 3EME AGE MANDORAIS CATAM	Association	500,00
65748	A18	subvention de fonctionnement 2026	ASS LE DIABOLOBUS	Association	1 500,00
65748	A19	subvention de fonctionnement 2026	ASS LES AMIS DES ECOLES MANDORAISES	Association	500,00
65748	B1	subvention de fonctionnement 2026	ASS USM MONTARGIS HANDBALL	Association	8 000,00
65748	B2	subvention de fonctionnement 2026	ASS ACPG CATM STO AGGLO MONTARGOISE	Association	100,00
65748	B3	subvention de fonctionnement 2026	ASS BIBLIOTHEQUE SONORE DORLEANS ET DU LOIRET	Association	50,00
65748	B4	subvention de fonctionnement 2026	ASS ASSOCIATION DES ANCIENS MARINS	Association	50,00
65748	B5	subvention de fonctionnement 2026	ASS LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	Autre personne de droit privé	50,00
65748	B6	subvention de fonctionnement 2026	ASS ASSOC DES BLOUSES ROSES	Association	200,00
65748	A20	subvention de fonctionnement 2026	ASS MAISON DES APPRENTIS CFA	Association	240,00
65748	A1	subvention de fonctionnement 2026	ASS COMITE DES FETES DE VILLEMANDEUR	Association	18 500,00
65748	A2	subvention de fonctionnement 2026	ASS FOOTBALL CLUB MANDORAIS	Association	11 000,00
65748	A3	subvention de fonctionnement 2026	ASS MJC MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Association	14 800,00
65748	A4	subvention de fonctionnement 2026	ASS UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES	Association	500,00
65748	A5	subvention de fonctionnement 2026	ASS RING MANDORAIS	Association	6 000,00
65748	A6	subvention de fonctionnement 2026	ASS FLORALE HORTICOLE DU GATINAIS	Association	200,00
65748	A7	subvention de fonctionnement 2026	ASS TENNIS CLUB MUNICIPAL DE VILLEMANDEUR	Association	1 500,00
65748	A8	subvention de fonctionnement 2026	ASS AMICALE PETANQUOISE DE VILLEMANDEUR	Association	1 000,00

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	A9	subvention de fonctionnement 2026	ASS DAIKATO RYU CLUB	Association	400,00
65748	A10	subvention de fonctionnement 2026	ASS GYM LOISIRS VILLEMANDEUR	Association	350,00
65748	A11	subvention de fonctionnement 2026	ASS GYM HARMONIE	Association	500,00
65748	A12	subvention de fonctionnement 2026	ASS KOUSAI JUDO JUJISTU CHANBARA	Association	600,00
65748	A13	subvention de fonctionnement 2026	ASS UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	Association	300,00
65748	A14	subvention de fonctionnement 2026	ASS ASSOCIATION MUSIK'AIR	Association	18 500,00
65748	A15	subvention de fonctionnement 2026	ASS SQUASH GATINAIS	Association	700,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		31,00	6,25	37,25	16,52	2,49	19,01
1 agent administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49	0,49
1 chargée de communication	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
1 directeur pôle aménagement et population	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	7,00	2,72	9,72	3,92	0,00	3,92
Adjoint administratif ppal de 1ère classe	C	8,00	1,60	9,60	6,80	0,00	6,80
Adjoint administratif ppal de 2e classe	C	4,00	1,93	5,93	1,80	0,00	1,80
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2e classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00	46,26	103,26	49,75	2,44	52,19
1 responsable électricité	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,33	0,33
2 agents de restauration scolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	0,67
2 agents polyvalents scolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	0,35
3 agents polyvalents scolaire	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,09	1,09

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

Adjoint technique	C	21,00	42,54	63,54	27,54	0,00	27,54
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,89	5,89	4,89	0,00	4,89
Adjoint technique principal de 2e classe	C	12,00	2,83	14,83	7,32	0,00	7,32
Agent de maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	0,80	13,80	4,96	0,80	5,76
2 animatrices Relais Petite Enfance	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Agent spéc. ppal 1ère classe écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	2,96	0,00	2,96
Agent spéc. ppal 2e classe écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants Classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educatrice de jeunes enfants	C	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,82	1,82	1,11	0,47	1,58
1 éducateur sportif scolaire	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,47	0,47
Educateur APS	B	0,00	0,82	0,82	0,11	0,00	0,11
Educateur APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	9,29	12,29	10,88	0,35	11,23
2 animateurs périscolaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	0,35
Adjoint d'animation	C	2,00	9,29	11,29	9,88	0,00	9,88
Adjoint d'animation principal de 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 apprentis scolaires ATSEM CAP Petite Enfance		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		111,00	63,42	174,42	88,02	6,55	94,57

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				244 470,00		
1 agent administratif	C	ADM		25 680,00	A Remplacement	CDD Art 3-3
1 chargée de communication	B	ADM		31 560,00	A Besoins service	CDD Art 3-3
1 directeur pôle aménagement et population	A	ADM		41 280,00	A Besoins service	CDD Art 3-3
1 responsable électricité	B	TECH		11 400,00	A Besoins service	CDD Art 3-3
1 éducateur sportif scolaire	B	SP		12 320,00	A Besoins service	CDD Art 3-3
2 agents de restauration scolaire	C	TECH		18 180,00	A Remplacement	CDD Art 3-3
2 agents polyvalents scolaire	C	TECH		8 500,00	A Remplacement	CDD Art 3-3
2 animateurs périscolaires		ANIM		27 760,00	A Remplacement	CDD Art 3-3
2 animatrices Relais Petite Enfance	A	S		24 300,00	A Besoins service	CDD Art 3-3
2 apprentis scolaires ATSEM CAP Petite Enfance		OTR		15 810,00	A Apprentissage	CDD CDD apprentissage
3 agents polyvalents scolaire	C	TECH		27 680,00	A Besoins service	CDD Art 3-3
Agents occupant un emploi non permanent (7)				46 890,00		
1 agent administratif		ADM		3 650,00	A Ac temporaire	CDD Art 332-23-1
4 agents polyvalents scolaire		TECH		18 240,00	A Ac temporaire	CDD Art 332-23-
Animateurs ALSH estival		OTR		25 000,00	A Vacation	CDD CDD CEE
TOTAL GENERAL				291 360,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

VILLEMANDEUR - COMMUNE DE VILLEMANDEUR - BP - 2026

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
328, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
AME (Agglomération Montargoise Et rives du Loing)	14/12/2001	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Approlys Cent'Achats	01/01/2014		100,00
Réseau des Acheteurs Hospitaliers RESAH	01/01/2025		250,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	842 000,00	842 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	925 200,00	925 200,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	83 200,00	83 200,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		842 000,00	842 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		830 000,00	830 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	830 000,00	830 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		12 000,00	12 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	12 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		925 200,00	III 925 200,00
Ressources propres externes de l'année (a)		238 000,00	238 000,00
10222	FCTVA	115 000,00	115 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	60 000,00	60 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	63 000,00	63 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		687 200,00	687 200,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00	500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	686 700,00	686 700,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.